

N°2026-03/11B

Objet : AVENANT Marché n° 20220410M - LOCATION LONGUE DURÉE ET ACHATS DE VÉHICULES LÉGERS.

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10	Contre :		0
Présents :	9	Abstention :		0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Louis SALA Jean-Jacques THIBAUT (sauf pour l'affaire n°10).

Absent excusé : Nathalie PINEAU.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 04 mars 2026

Le Président expose à l'assemblée,

Un contrat de LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULES LEGERS (pour les véhicules SUV 4x4 rechargeables, véhicules légers, véhicules utilitaires Fourgonnettes et Fourgons, et véhicules électriques) a été attribué au GROUPEMENT CREDIPAR / GRANDS GARAGES PYRENEENS en date du 06 avril 2022 pour une durée de 37 mois (marché n° 20220410M).

Le présent contrat prévoyait la réception simultanée de l'ensemble des véhicules concernés. Cependant, en raison de perturbations liées à des événements internationaux, la livraison de certains véhicules a été fortement retardée, entraînant un décalage de plus d'un an entre la mise en service des premiers véhicules et celle des derniers.

Afin d'harmoniser les dates de fin de contrat et de faciliter la restitution coordonnée de l'ensemble des véhicules, il est proposé, par le présent avenant, de prolonger la durée de location des premiers véhicules reçus, jusqu'en janvier 2027.

Cette mesure permettra de simplifier la gestion opérationnelle et de relancer une consultation dans un cadre cohérent et structuré.

Par ailleurs compte tenu de l'évolution des besoins en véhicules, il est convenu que les deux véhicules mentionnés ci-après sont restitués à leur date initiale de contrat :

- ✓ **GH-833-RM – SUV E-2008 STYLE** : Restitution le 29/09/2025
- ✓ **GL-941-TW – 308 SW** : Restitution le 21/04/2026

Montant du marché initial :

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 349 662,17 €
- Montant TTC : 419 594,61 €

Montant de l'avenant :

- - Taux de la TVA : 20,0 %
- - Montant HT : 63 553,89 €
- - Montant TTC : 76 264,67 €

Nouveau montant du marché :

- - Taux de la TVA : 20,0 %
- - Montant HT : 413 216,06 €
- - Montant TTC : 495 859,28 €
- - % d'écart introduit par l'avenant : **18,18 %**

LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** l'avenant présenté ;

↳ **AUTORISE** le représentant du pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces utiles au règlement de ce dossier ;

↳ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

